

## Découvertes anciennes de l'âge du Bronze dans la plaine de la Varenne à Melun (Seine-et-Marne)

Renaud NALLIER et Daniel SIMONIN

**Résumé :** Un poignard, une épée et une tasse en bronze ont été mis au jour fortuitement en 1862 et 1863 dans la plaine alluviale de la Seine, au lieu-dit la Varenne, sur le territoire de la commune de Melun. Ces objets, datables du début de la période du Bronze final, sont longtemps passés pour être gallo-romains en raison de l'importance des vestiges antiques découverts, à la même époque, dans le secteur concerné. Les armes, d'après le compte rendu de la découverte effectué par G. Leroy, accompagnaient une sépulture. Le contexte d'enfouissement de la pièce de vaisselle ne peut, par contre, être précisé. La typologie des trois objets évoque des productions étrangères à la région. L'épée, fragmentée, possède une languette tripartite et une lame droite. Elle appartient au type de Reutlingen et présente de fortes similarités avec les exemplaires provenant de la nécropole éponyme située en Allemagne. Les épées de ce type découvertes en France sont peu nombreuses. Le poignard, à languette bipartite et lame à bords rectilignes, peut être rapproché du type de Peschiera défini à partir de modèles italiens. Il trouve peu de comparaisons approchantes en France. La tasse, enfin, se caractérise par une panse arrondie, un rebord évasé et une anse rubanée décorée. Elle appartient à la famille des tasses de type Gusen qui comptent parmi les premières productions de vaisselle en bronze battu de l'âge du Bronze. Ce type, originaire d'Europe centrale, est très peu répandu en France. L'exemplaire découvert dans la plaine de la Varenne est le plus occidental connu à ce jour. De par les catégories d'objets associés, leur appartenance typologique et les manipulations subies par l'épée, la sépulture de Melun se distingue de la douzaine de tombes à épée répertoriées dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine. Il s'agit, en outre, de la sépulture à épée qui se trouve située le plus en aval dans la vallée de la Seine. Ces différents vestiges signalent la présence, dans ce secteur de la vallée, d'une élite occupant une position privilégiée près de l'important axe d'échanges représenté par le fleuve. Ils permettent, de plus, d'envisager l'existence dans la plaine de la Varenne d'une nécropole de l'âge du Bronze aujourd'hui disparue.

**Mots-clés :** Bronze final, sépulture, épée, poignard, tasse en bronze, Seine-et-Marne, Melun.

**Abstract:** A bronze dagger, sword, and cup were found by chance in 1862 and 1863 in the Seine flood plain at Varenne in the town of Melun. These objects, which can be dated to the beginning of the Late Bronze Age, were considered for a long time to be Gallo-Roman because of the sizeable number of antique vestiges discovered in the same period in this particular area. The weapons, according to Gabriel Leroy's written account of the discovery, were linked to a burial. The context of the cup can not however be specified. The typology of the three objects evokes a non-local production. The fragmented sword has a tripartite tongue and a straight blade. It belongs to the Reutlingen type and bears strong similarities to examples from the eponymous necropolis situated in Germany. Few swords of this type have been discovered in France. The dagger, with a bipartite tongue and blade with rectilinear edges, can be compared to the Peschiera type defined by Italian models. One can find very few appropriate comparisons in France. The cup is characterized by a rounded body, a flared rim and a ribbon handle with incised longitudinal decoration. It belongs to a family of cups of the Gusen type which are among the first beaten bronze dish productions from the Bronze Age. This type, which originated in Central Europe, is rare in France and the example from the Varenne Plain is the most westerly find to date. On account of the morpho-types, the typology, and the deliberate damage inflicted on the sword, the Melun tomb stands out from the dozen sword tombs which have been found in the Yonne and Upper Seine Valleys. It is a sword tomb which furthermore is situated further down the Seine. These various vestiges indicate the presence of an élite in this part of the Seine Valley which occupied a privileged position near the important exchange route which was the river. They also bear witness to the existence of a Bronze Age cemetery which has disappeared from the Varenne Plain.

**Keywords:** Late Bronze Age, burial, sword, dagger, bronze cup, Seine-et-Marne, Melun.

LORS DE LA SÉANCE tenue à Melun le 4 août 1867 par la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne, G. Leroy a présenté à l'assistance « un poignard brisé et une épée ployée, en bronze, provenant d'une sépulture gallo-romaine trouvée dans la plaine

de la Varenne de Melun, en 1862, lors de l'ouverture des rues du nouveau quartier Saint-Ambroise » (Leroy, 1868). Ces objets, précisait le compte rendu, « appartient au musée de Melun ». On en trouve effectivement la mention, au chapitre des « Antiquités gallo-romaines »,

dans un inventaire manuscrit conservé dans les archives de cet établissement. Le document indique, de surcroît, que l'épée a été trouvée « dans la partie ouest de la plaine de la Varenne » (Musée départemental de Seine-et-Marne, sans date, p. 144, n<sup>os</sup> 39 et 40). Les deux armes, qui datent évidemment de l'âge du Bronze, font toujours partie des collections du musée de Melun. Le poignard, cassé près de la pointe, est répertorié sous le numéro 967.98. Il a été figuré avec l'indication du lieu de la découverte par G. Gallay (Gallay, 1988, p. 156 et pl. 46, n<sup>o</sup> 1427). L'épée, tordue lors de la découverte, ne porte aucun marquage ancien mais correspond sans aucun doute possible à l'arme sommairement décrite par G. Leroy.

Les collections archéologiques du musée melunais contiennent également une tasse en bronze, portant le numéro d'inventaire 967.200, qu'un recueil édité en 1864 présente de la façon suivante : « aiguière en cuivre, avec une petite anse (trouvée en 1863, dans la plaine de la Varenne à Melun, sur l'emplacement occupé par la cité gallo-romaine de *Melodunum* » (Leroy, 1864, p. 65). Le catalogue des collections du musée publié en 1866 reproduit les mêmes indications et confirme que l'objet provient bien d'un secteur de la ville de Melun où ont été exhumés de nombreux vestiges antiques (Musée départemental de Seine-et-Marne, 1866, p. 17). Les informations figurant dans ces ouvrages ont été reprises par divers auteurs<sup>(1)</sup> dans leurs inventaires (Toussaint, 1953 ; Lusiez, 1969, p. 39).

Dans son livre consacré à l'histoire de Melun, de même que dans le supplément à cet ouvrage publié quelques années après, G. Leroy a donné un certain nombre de détails concernant les découvertes effectuées dans la plaine de la Varenne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (Leroy, 1887, p. 56-62 ; Leroy, 1904, p. 153-166). Bien que l'auteur ait

fait état de la découverte de nombreuses tombes, notamment dans la partie ouest de la plaine portant également le nom de Fosse aux Anglais, on ne trouve dans ces deux volumes aucune allusion aux objets qui nous intéressent ici, ni à d'autres pièces qui seraient susceptibles de dater de l'âge du Bronze.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de Melun est située dans le Sud-Est de l'Île-de-France, aux confins de la Brie, du pays de Fontainebleau et du pays de Bière. Le site se trouvait sur la rive gauche de la Seine, à l'intérieur de la boucle formée par le fleuve au niveau de la ville actuelle (fig. 1). Le paysage, avant les constructions modernes, était celui d'une basse terrasse à surface plane et au sol plus ou moins caillouteux, de texture limono-sableuse à sablo-argileuse (Roque, 2003 ; Leroy, 1887, p. 7). Hormis l'ancien quartier Saint-Ambroise situé au bord de la Seine, en face de l'île Saint-Étienne, la plaine de la Varenne était, d'après le plan d'intendance<sup>(2)</sup>, en culture à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. G. Leroy a d'ailleurs rapporté qu'avant la construction du chemin de fer et les travaux d'aménagement des nouveaux quartiers, le travail des laboureurs ramenait fréquemment des vestiges divers à la surface du sol (Leroy, 1887, p. 51). Ce même auteur considérait les terres de la Varenne comme étant de peu de valeur du point de vue agricole (Leroy, 1887, p. 24).

La sépulture a été mise au jour dans la partie occidentale de la plaine de la Varenne. Les informations sont plus vagues en ce qui concerne le récipient en bronze dont on sait seulement qu'il provient de la plaine de la Varenne.

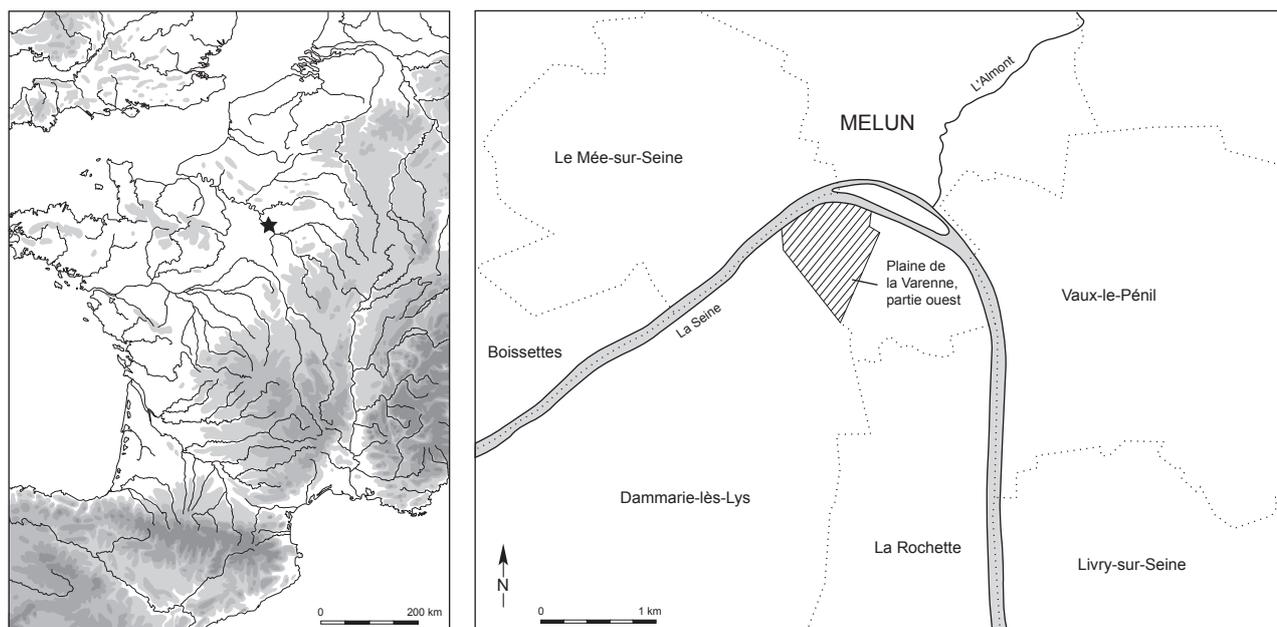


Fig. 1 – Melun (Seine-et-Marne), plaine de la Varenne : localisation du secteur supposé des découvertes (DAO R. Nallier et D. Simonin).

Fig. 1 – Melun (Seine-et-Marne), Varenne Plain : location of the presumed area of the finds (CAD R. Nallier and D. Simonin).

Il convient toutefois de noter que la partie nord-est de cette zone d'alluvions n'a pas été affectée par les constructions à l'époque de la découverte, ainsi qu'en témoigne la carte détaillée de la région melunaise ayant fait l'objet d'une révision en 1902<sup>(3)</sup>.

Les recherches effectuées par P. Verdier de Pennery sur les anciens gués de la Seine et de l'Yonne lui ont permis de recenser de nombreux passages de cette nature, dont un à Melun (Verdier de Pennery, 1959, p. 745 et fig. 1). Les indications fournies par cet auteur permettent de situer ce gué au nord de la plaine de la Varenne.

### NATURE DU SITE

Les informations dont on dispose concernant le contexte des découvertes sont limitées. Les indications données par G. Leroy permettent cependant de retenir la présence d'une sépulture accompagnée d'un poignard et d'une épée. Bien qu'aucun ossement n'ait été conservé, on peut postuler qu'il s'agissait d'une inhumation, le défunt étant certainement, compte tenu de son équipement, de sexe masculin. Il est impossible de savoir si la sépulture était initialement recouverte d'un tumulus. Selon G. Leroy, l'agglomération gallo-romaine, étendue à l'ensemble de la plaine de la Varenne, aurait possédé une nécropole à son extrémité sud-ouest (Leroy, 1887, p. 52). Dans ce secteur, l'établissement de la voie de chemin de fer et les travaux ultérieurs, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, auraient donné lieu à la découverte de nombreuses sépultures antiques, franques et carolingiennes. Les travaux mirent au jour d'autres tombes, qui furent rapidement identifiées comme datant du seul haut Moyen Âge, du côté est de la plaine sur l'emplacement de la brasserie Grüber (Leroy, 1904, p. 157-161 ; Laneluc 2008, p. 864-865). Ces observations expliquent en partie que la sépulture de l'âge du Bronze ait pu passer pour être gallo-romaine.

La tasse pourrait également provenir d'un contexte funéraire, mais on ne dispose d'aucun élément permettant de l'affirmer. Plusieurs détails rendent toutefois cette hypothèse plausible : d'une part, les découvertes ont été faites dans le même secteur de la vallée de la Seine au cours de deux années consécutives ; d'autre part, comme on va le voir, les objets peuvent être rapportés à la même période chronologique. Compte tenu des conditions dans lesquelles les vestiges archéologiques ont été mis au jour sur le site de la Varenne, d'autres objets d'aspect moins marquant ont pu passer inaperçus ou être négligés par les découvreurs. Il se pourrait donc fort bien qu'une partie des nouvelles constructions réalisées à Melun dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ait été implantée sur l'emplacement d'une nécropole de l'âge du Bronze. À l'évidence, la présence de nombreux vestiges gallo-romains et plus récents à l'endroit concerné a contribué à occulter, à l'époque des travaux, les traces d'une utilisation plus ancienne du lieu.

Il est à noter que sur le plan d'intendance mentionné précédemment, figure ce qui semble être une éminence

approximativement circulaire située sur la bordure méridionale de la partie ouest de la plaine de la Varenne. Cette anomalie topographique, de taille importante puisqu'elle mesurerait de 40 à 50 m de diamètre, n'apparaît plus sur le cadastre napoléonien<sup>(4)</sup>. En l'absence d'indication complémentaire, cette information graphique n'est pas précisément interprétable mais peut faire songer à un monument funéraire protohistorique qui aurait été détruit lors de travaux ultérieurs. C'est, cependant, aussi dans ce même secteur que G. Leroy a situé les ruines d'un édifice de spectacle de la ville antique qui demeuraient encore perceptibles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Leroy, 1887, p. 60 ; Leroy, 1904, p. 164). Il est donc permis de douter que des vestiges de la nécropole aient pu encore subsister en élévation après la période gallo-romaine.

### LA SÉPULTURE À ÉPÉE ET POIGNARD

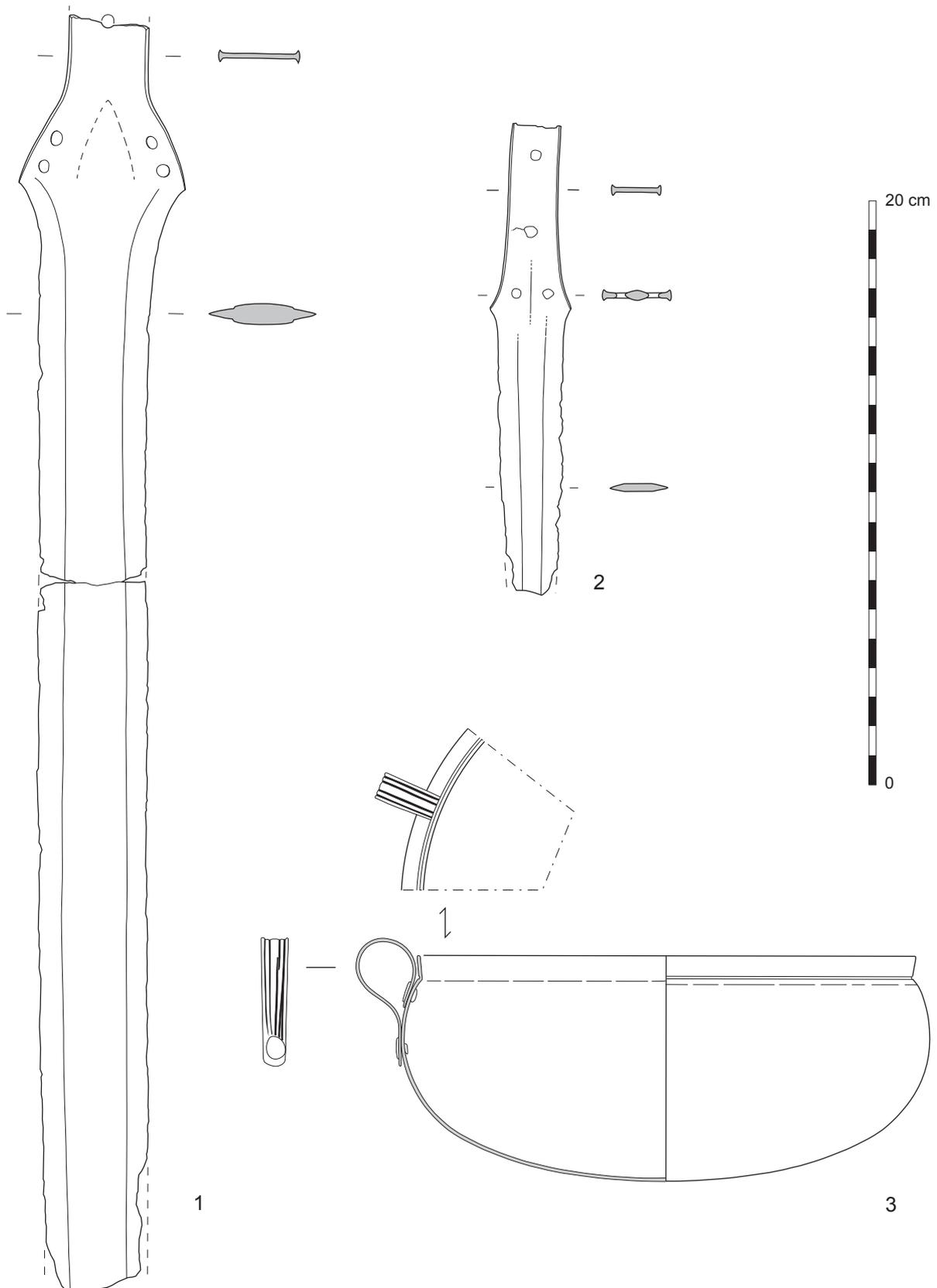
#### L'épée

L'épée (fig. 2, n° 1) nous est parvenue incomplète, sous la forme de deux fragments mesurant respectivement 19,5 et 24,2 cm. Elle a été ployée et brisée lors de la découverte comme en témoignent l'absence de patine à l'endroit de la cassure séparant la lame en deux fragments et la présence, sur la partie pliée de la pièce, de nombreuses fissures transversales intervenues postérieurement à l'oxydation. Il est par contre impossible de préciser si les parties manquantes (la partie proximale de la languette et l'extrémité distale de la lame), dont les cassures sont incontestablement anciennes, étaient absentes au moment du dépôt ou si elles n'ont pas été collectées par les ouvriers.

La fusée de la languette est brisée en son milieu, au niveau d'un trou de rivet dont il ne reste qu'une trace ténue. De section plane, la fusée présente des rebords peu développés. La languette se poursuit par une garde aux bords évasés et légèrement convexes, large de 5,6 cm au maximum. Deux trous de rivet sont disposés le long de chaque rebord. Un léger bombement de forme triangulaire, pointe dirigée vers la fusée, occupe la partie centrale de cette garde. La lame, droite, mesure 3,7 cm de largeur dans sa partie médiane. Elle possède un méplat central légèrement convexe et des ressauts nettement marqués. Les tranchants de la lame démarrent directement sous la garde.

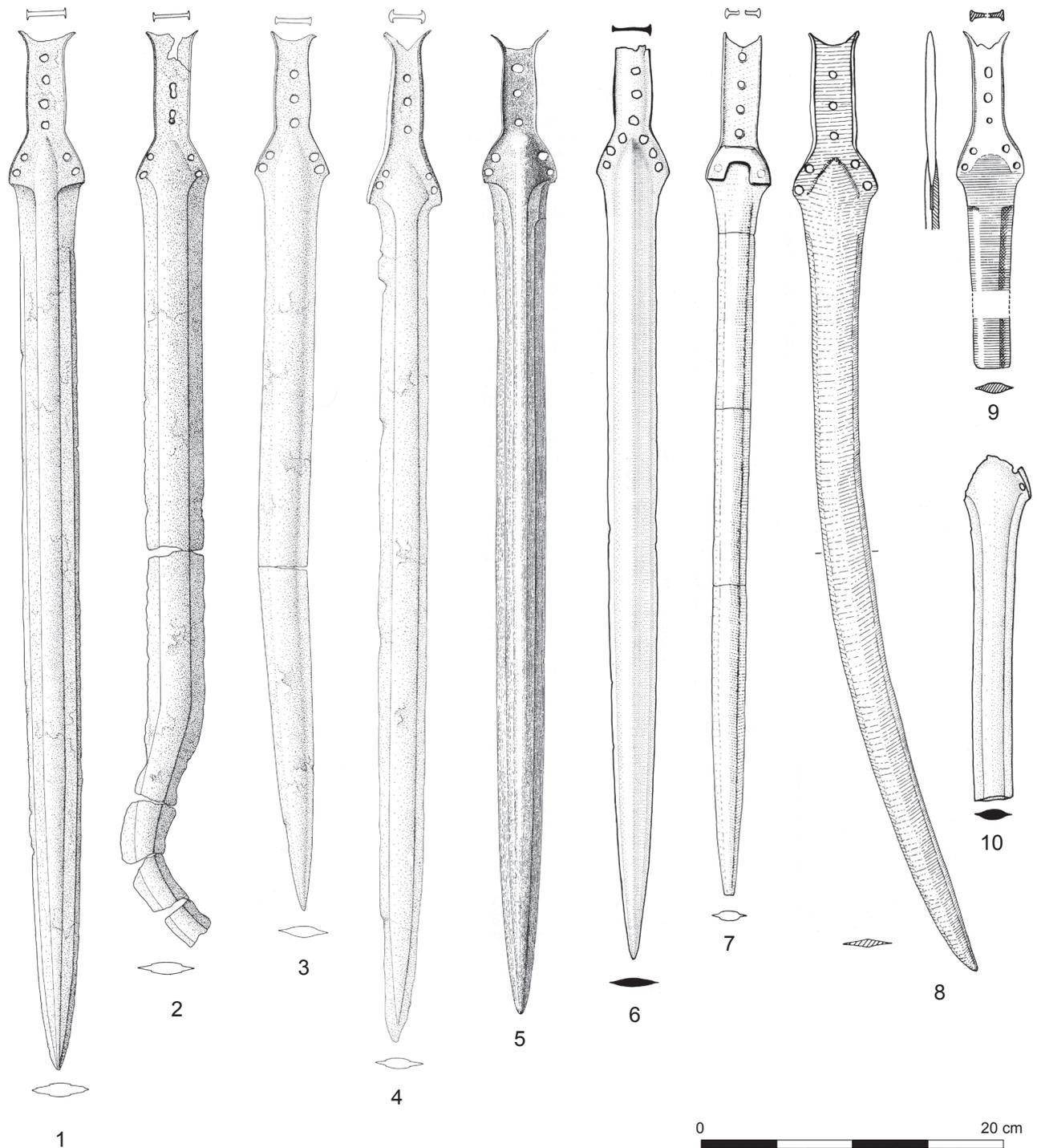
Bien qu'incomplète, l'épée de Melun peut être rattachée avec précision au type de Reutlingen, tel qu'il a été défini par P. Schauer (Schauer, 1971, p. 132). Elle en présente les caractéristiques essentielles. De fait, on peut raisonnablement envisager le prolongement en forme de cornes ou de queue de poisson de la languette dans sa partie proximale.

Ce type d'épée a été défini d'après les deux exemplaires découverts dans les inhumations IV et XII de la nécropole éponyme de Reutlingen, dans la région du Bade-Wurtemberg en Allemagne (Cowen, 1955, fig. 3 ; Unz, 1973, pl. 4-5 ; ici : fig. 3, nos 1-2). Il est daté du



**Fig. 2** – Melun (Seine-et-Marne), plaine de la Varenne. 1-2 : mobilier provenant d’une sépulture détruite ; 3 : objet recueilli isolément (relevés et DAO D. Simonin, d’après les originaux).

**Fig. 2** – Melun (Seine-et-Marne), Varenne Plain. 1-2: objects from a destroyed tomb; 3: object found by itself (plan and CAD D. Simonin, after the originals)



**Fig. 3** – Épées de type Reutlingen et variantes. 1-2 : Reutlingen, Bade-Wurtemberg, tombes IV et XII ; 3 : Vilshofen, Bavière ; 4 : Spiez-Faulensee, Suisse (d'après Schauer, 1971) ; 5 : Amboise, Indre-et-Loire (d'après Cordier, 2009) ; 6 et 10 : La Rochette, Seine-et-Marne (d'après Cailleaux *et al.*, 1990) ; 7 : Samois-sur-Seine, Seine-et-Marne (d'après Mohen, 1977) ; 8 : Vic-sur-Aisne, Aisne (d'après Blanchet, 1984) ; 9 : Rosnoën, Finistère (d'après Briard, 1958).

**Fig. 3** – Reutlingen type swords and variations. 1–2: Reutlingen, Bade-Wurtemberg, tombes IV et XII, 3: Vilshofen, Bavaria; 4: Spiez-Faulensee, Switzerland (after Schauer, 1971); 5: Amboise, Indre-et-Loire (after Cordier, 1009); 6 and 10: La Rochette, Seine-et-Marne (after Cailleaux *et al.*, 1990); 7: Samois-sur-Seine, Seine-et-Marne (after Mohen, 1977); 8: Vic-sur-Aisne, Aisne (after Blanchet, 1984); 9: Rosnoën, Finistère (after Briard, 1958).

Bz D2-Ha A1 (Schauer, 1971, p. 135). Un récent recensement réalisé par C. Clausing permet de constater que les épées de ce type sont très fortement concentrées dans le bassin des Carpates (en Roumanie tout particulièrement) et qu'elles sont présentes au nord de l'arc Alpin (en Suisse, en Autriche et en Allemagne méridionale) de manière plus ponctuelle mais en nombre (Clausing, 2003, fig. 2). Ces épées comptent parmi les premiers modèles à languette tripartite du Bronze final et sont annonciatrices des types postérieurs.

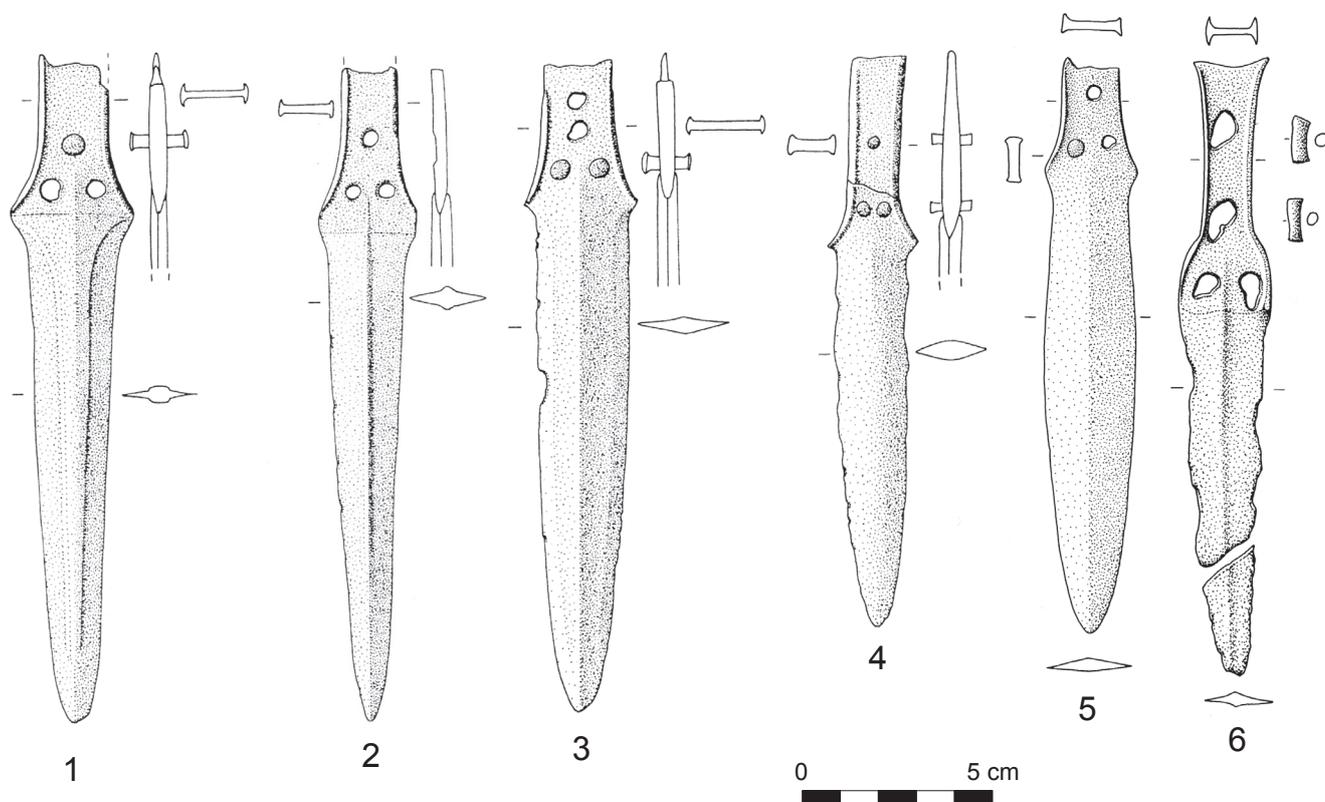
L'épée de Melun présente de fortes similarités avec l'exemplaire provenant de la tombe XII de Reutlingen (Schauer, 1971, pl. 59, n° 404), ainsi qu'avec deux autres épées, l'une découverte à Vilshofen en Bavière (Schauer, 1971, pl. 60, n° 409; ici : fig. 3, n° 3) et l'autre à Spiez-Faulensee en Suisse (David-Elbiali, 2000, ill. 18, n° 6; ici : fig. 3, n° 4).

Les épées de type Reutlingen sont peu courantes en France. Les deux exemplaires les plus représentatifs proviennent de Vic-sur-Aisne dans l'Aisne (Blanchet, 1984, fig. 140, n° 2; ici : fig. 3, n° 8) et d'Amboise en Indre-et-Loire (Cordier 2009, fig. 328, n° 3; ici : fig. 3, n° 5). Un fragment dragué dans la Seine au gué de La Rochette (Seine-et-Marne) peut également être rattaché à ce type, bien que sa languette soit fortement endommagée (Cailleaux *et al.* 1990, fig. 2, n° 5; ici : fig. 3, n° 10). Une épée entière, draguée au même empla-

cement, présente de fortes affinités avec le type de Reutlingen mais sa languette possède une garde percée de six trous de rivet au lieu des quatre habituels et sa lame présente une section rhomboïdale (Cailleaux *et al.* 1990, fig. 2, n° 4; ici : fig. 3, n° 6). Elle peut ainsi être attribuée à la variante de type Genf définie par P. Schauer (Schauer, 1971, p. 140). Il en est de même pour une épée retirée de la Seine à Samoëns, en Seine-et-Marne (Mohen, 1977, fig. 237; ici : fig. 3, n° 7), qui ne possède que deux trous de rivet sur sa garde et une lame relativement étroite. Il convient, enfin, de rappeler l'exemplaire découvert dans le Finistère au sein du dépôt de Penarven à Rosnoën (Briard, 1958, pl. 10, n° 29; Milcent, 2012, p. 89; ici : fig. 3, n° 9). Celui-ci, bien que présentant des traits caractéristiques des épées du type de Rosnoën (départ des tranchants net sous le talon de la lame et présence de ricassos sous la languette) n'en possède pas moins une languette qui renvoie directement, quant à elle, aux épées de type Reutlingen.

### Le poignard

Le poignard (fig. 2, n° 2) ne présente aucune trace évidente de manipulations et l'absence de l'extrémité distale de la lame peut être attribuée à l'action de la corrosion et non à un bris volontaire. La longueur actuelle de la pièce est de 16,2 cm.



**Fig. 4** – Poignards de type Peschiera. 1-3 : Peschiera del Garda, Italie; 4 : San Giuliano di Toscanella Imolese, Italie (d'après Bianco-Peroni, 1994); 5 : Étréchy, Marne; 6 : nécropole du Donauberg à Haguenau, Bas-Rhin (d'après Gallay, 1988).

**Fig. 4** – *Peschiera type swords*. 1–3 : *Peschiera del Garda, Italy*; 4 : *San Giuliano di Toscanella Imolese, Italy* (after Bianco-Peroni, 1994); 5 : *Étréchy, Marne*; 6 : *Donauberg Necropolis at Haguenau, Bas-Rhin* (after Gallay, 1988).

Ce poignard se caractérise par une languette bipartite, longue de 6,3 cm, avec une fusée rectangulaire de section plane et à légers rebords, et une garde marquée par des saillies angulaires prononcées. La largeur de la garde atteint 2,7 cm. Deux trous de rivet sont percés sur la garde, dans l'axe transversal, et deux sur la fusée, dans l'axe longitudinal. La lame possède des bords rectilignes et présente une section plane, avec des tranchants biseautés.

Le poignard de Melun trouve peu de comparaisons en France. L'exemplaire le plus proche provient d'Étréchy dans la Marne (Gallay, 1988, pl. 46, n° 1426; ici : fig. 4, n° 5). Sa languette est très similaire à celle de l'arme melunaise et la disposition des trous de rivet est identique. La lame du poignard d'Étréchy est cependant ogivale, avec des bords nettement convexes, et sa section est losangique.

Un autre poignard à languette bipartite assez comparable provient de la nécropole du canton de Donauberg en forêt de Haguenau (Schaeffer, 1926, fig. 30, A; ici : fig. 4, n° 6). Découvert dans une inhumation sous tumulus, ce poignard était accompagné d'une épingle à tête épaissie ornée de stries incisées. Il se différencie cependant de l'exemplaire de Melun par la forme de sa garde qui possède des bords convexes et non concaves. Ses trous de rivet adoptent toutefois une disposition semblable et sa lame présente un profil très similaire. De par l'association avec l'épingle, ce poignard peut être daté de la fin du Bronze moyen.

Une sépulture de la nécropole du Bois Pot de Vin à La Saulsothe dans l'Aube (tombe BPV.93.82) a également livré un poignard à languette tripartite (Rottier *et al.*, 2012, pl. 129). Il peut être daté, d'après son contexte de découverte, de la première étape du Bronze final. Il se différencie cependant assez nettement de celui de Melun. Sa fusée est plus étroite et possède des rebords prononcés, sa garde ne forme pas de véritables saillies angulaires, les trous de rivet sont tous superposés dans l'axe de la fusée qui se termine par un anneau, et la lame, enfin, est ogivale et présente une section sublosangique. Le poignard découvert dans l'inhumation 267 de la nécropole du Petit Moulin à Migennes (Yonne) lui ressemble fortement, aux seules différences notables que sa languette ne possède qu'un seul trou de rivet disposé près de la garde et que la fusée est terminée par des cornes (Roscio, 2011, pl. 143).

Les poignards à languette bi- ou tripartite présentant de légers rebords sont plus répandus en Pologne, en Slovaquie et surtout en Italie, où ils sont particulièrement abondants (Vladár, 1974; Gedl, 1980; Bianco Peroni, 1994). Aussi, le poignard de Melun présente-t-il de fortes affinités avec le type de Manaccora, variante du type de Peschiera, défini par V. Bianco Peroni (Bianco Peroni, 1994, p. 146-147). Celui-ci caractérise des poignards à languette bipartite, munie de rebords marqués et percée de trous de rivet dont la disposition est identique à celle de l'exemplaire de Melun. Leur garde possède de nettes saillies latérales anguleuses et leur lame présente des bords convergents rectilignes. Des poignards très similaires à celui de Melun proviennent ainsi de Peschiera del Garda (Bianco Peroni, 1994, n° 1461, 1462 et 1468;

ici : fig. 4, n° 1-3) et de San Giuliano di Toscanella Imolese (Bianco Peroni, 1994, n° 1472; Müller-Karpe, 1959, pl. 107, n° 22-23; ici : fig. 4, n° 4). Ils sont attribués au *Bronzo recente*, soit au Bz D.

### Datation de la sépulture et comparaisons

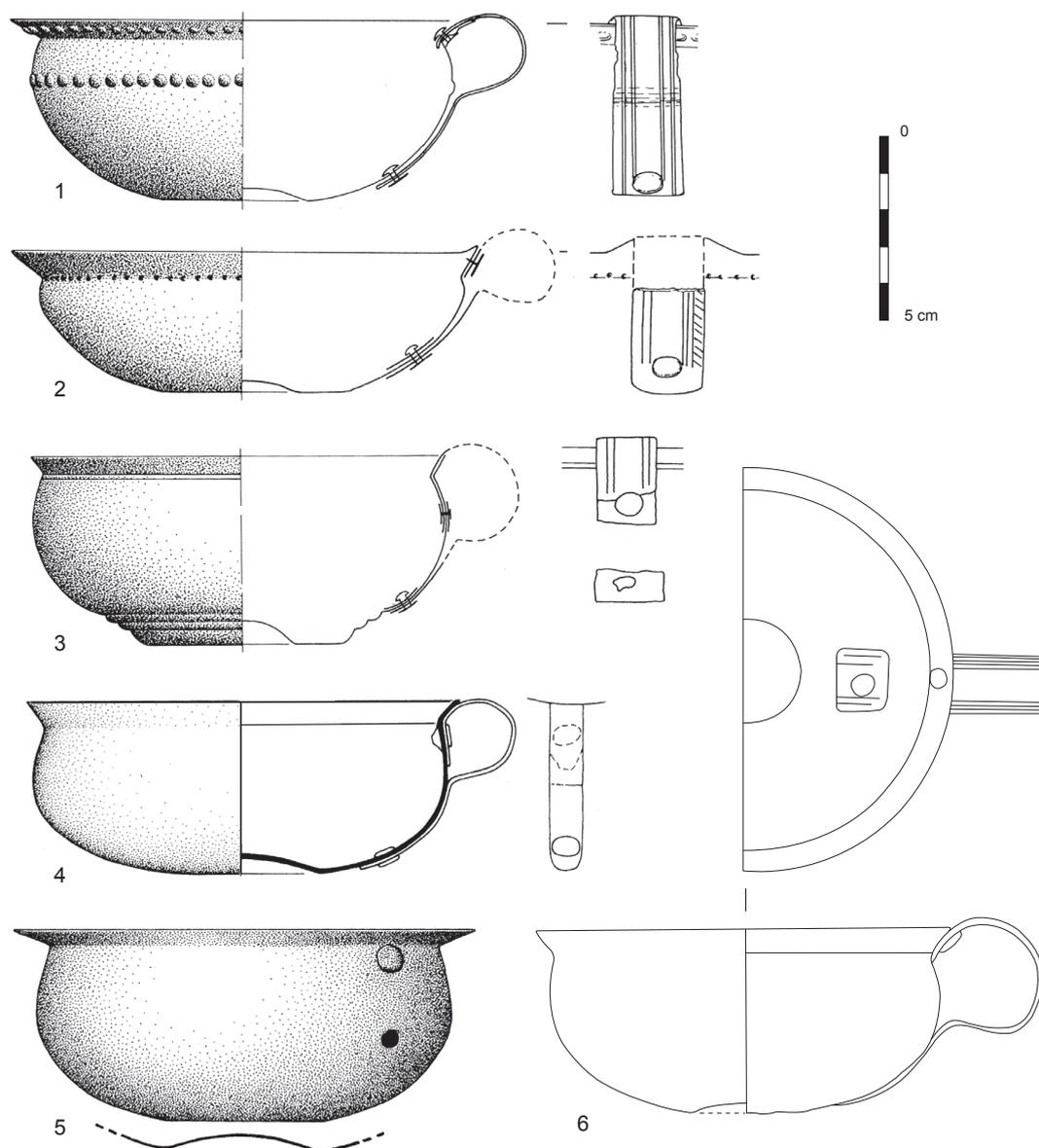
Les datations des armes sont cohérentes et permettent d'attribuer la sépulture à l'étape initiale du Bronze final, l'épée évoquant plus particulièrement le stade récent (Bz D2-Ha A1).

Pour cette période, on connaît près d'une douzaine de sépultures à épée dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine (Mordant et Gouge, 1992; Roscio, 2011) mais celle de Melun est originale à plus d'un titre. Tout d'abord, l'association d'une épée et d'un poignard en contexte funéraire est très peu fréquente au début du Bronze final dans le Sud-Est du Bassin parisien et plus largement dans un grand quart nord-est de la France, mais aussi en Allemagne du Sud-Ouest ou dans le Nord-Ouest de la Suisse. Seules trois occurrences étaient recensées jusqu'alors dans cette vaste zone (Roscio, 2011, p. 334). Ce type d'assemblage se rencontre plus couramment en Allemagne du Sud (Schauer, 1971, pl. 132-134, 143). On notera que c'est également dans cette dernière zone que la pratique de la destruction volontaire des objets déposés dans les sépultures (par bris, ploiement ou détérioration par le feu) est la plus répandue (Schauer, 1971, pl. 131, 134 et 143). En effet, hormis l'épée de Melun et celle, également fragmentée, provenant de la sépulture d'Évry dans l'Yonne, contenant elle aussi un poignard (Schauer, 1971, pl. 21, A), les exemplaires découverts dans le Sud-Est du Bassin parisien ont toujours été déposés entiers et intacts. On soulignera enfin que l'épée et le poignard de Melun appartiennent à des types très rares (voire inédit en ce qui concerne le poignard) dans la région où ils n'ont encore jamais été découverts en contexte funéraire.

Nous nous trouvons ainsi en présence d'une sépulture qui présente une certaine singularité dans le contexte funéraire régional et qui offre, dans les catégories d'objets associés, l'appartenance typologique de ces derniers et les manipulations (sous forme de fragmentation) subies par l'épée, de fortes similarités avec les ensembles d'Allemagne du Sud.

### LE RÉCIPENT EN BRONZE

Il s'agit d'une tasse en tôle de bronze martelée munie d'une anse rubanée fixée au moyen de deux rivets (fig. 2, n° 3). Ce récipient mesure 17 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur de 7,7 cm. Il peut être rattaché à la famille des tasses du type de Gusen qui se caractérisent par une panse arrondie, un rebord évasé et une base concave. L'anse, de forme rubanée, adopte un profil sinueux composé de deux parties : la moitié supérieure, de forme ovale ou circulaire, est destinée à la préhension alors que la moitié inférieure, courbe, est plaquée contre



**Fig. 5** – Tasses de type Gusen. 1 : Vácszentlászló, Hongrie ; 2 : Aggtelek, Hongrie ; 3 : Felsőzsolca, Hongrie (d'après Patay, 1990) ; 4 : Gusen, Autriche (d'après Prüssing, 1991) ; 5 : Ivanovce, Slovaquie (d'après Novotná, 1991) ; 6 : Lux, Saône-et-Loire (d'après Baratte *et al.*, 1984).

**Fig. 5** – *Gusen* type cups. 1: Vácszentlászló, Hungary; 2: Aggtelek, Hungary; 3: Felsőzsolca, Hungary (after Patay, 1990); 4: Gusen, Austria (after Prüssing, 1991); 5: Ivanovce, Slovakia (after Novotná, 1991); n6: Lux, Saône-et-Loire (after Baratte *et al.*, 1984).

la panse. La partie supérieure de cette anse est fixée à l'aide d'un rivet soit sur la panse, juste en dessous du rebord, soit directement sur celui-ci, sur sa face extérieure ou intérieure. La partie inférieure est fixée par un ou deux rivets sur la partie basse de la panse, parfois à la limite de l'assise du vase. L'anse peut être décorée de stries longitudinales parallèles, ce qui est le cas ici. Les tasses de type Gusen sont considérées comme une variante des productions de type Friedrichsrue qui se distinguent par la présence d'une encolure complexe constituée d'un col rectiligne vertical ou évasé à bord oblique débordant (Prüssing, 1991, p. 17).

Le type de Gusen a été défini à partir de l'exemplaire découvert dans la sépulture 5 de Gusen en Autriche (Müller-

Karpe, 1959, pl. 10; ici : fig. 5, n° 4). Le mobilier associé à cette tasse permet de dater cette sépulture du Bz D. Certains auteurs font cependant remonter l'apparition du type au Bz C (Prüssing, 1991). Il conviendrait donc de dater les tasses du type de Gusen de la fin du Bronze moyen et de l'étape ancienne du Bronze final. L'absence de contextes fiables de découverte pour beaucoup de ces tasses (dragages ou découvertes isolées anciennes) ne permet cependant pas d'apporter de précision complémentaire concernant leur attribution chronologique.

Bien qu'appartenant sans conteste au type de Gusen, le vase de Melun présente toutefois plusieurs particularités. Tout d'abord, il ne possède pas de base concave, la sienne étant arrondie. Le rebord est peu évasé et peu déve-

## LES DÉCOUVERTES DE MELUN DANS LEUR CONTEXTE RÉGIONAL

loppé, contrairement aux autres tasses de type Gusen. La partie supérieure de la panse se singularise quant à elle par la présence d'un léger épaulement, peu marqué mais nettement identifiable, de même que par une cannelure située à la jonction entre la panse et le rebord. Seule une tasse provenant de Felsőzsolca en Hongrie possède une telle démarcation entre la panse et le rebord (Patay, 1990, pl. 35, n° 75 ; ici : fig. 5, n° 3). Rappelons que cette tasse a été découverte dans un dépôt, associée, entre autres, à trois poignards de type Peschiera. Enfin, l'anse de la tasse de Melun est également particulière. Alors que sa partie supérieure correspond parfaitement au modèle classique du type de Gusen, la partie inférieure, plus courte, ne se prolonge pas sur la moitié inférieure de la panse et se cantonne à sa partie médiane sur laquelle elle est fixée par un rivet. On peut effectuer une comparaison avec la tasse provenant d'Ivanovce en Slovaquie, car bien que l'élément de préhension de celle-ci ait disparu, le trou de rivet destiné à la fixation de l'extrémité inférieure de l'anse est également situé sur la partie médiane de la panse (Novotná, 1991, pl. 1, n° 2 ; ici : fig. 5, n° 5).

Les tasses de type Gusen ont majoritairement été découvertes en Europe centrale (Autriche, Hongrie, Slovaquie). Elles sont très peu répandues en France. Un exemplaire provient de Lux (Saône-et-Loire) où il a été dragué dans la Saône (Bonnamour, 1980 ; Baratte *et al.*, 1984 ; ici : fig. 5, n° 6). Cette tasse dénote une parfaite similarité avec celle de Gusen, contrairement à l'exemplaire de Melun qui se démarque par des caractéristiques propres. Une coupe en bronze, découverte anciennement dans une sépulture à Beaujeu (Haute-Saône) et connue uniquement par photographie, pourrait également appartenir au type de Gusen ou à celui de Friedrichsruhe (Pothélet, 1901). Enfin, une tasse en tôle bronze mise au jour dans une probable sépulture à Pfaffenhofen (Bas-Rhin) appartient à ce dernier type (Piningre *et al.*, 2015, fig. 175, n° 1).

La datation que l'on retiendra pour le vase de Melun est celle de la première étape du Bronze final, en référence au mobilier de la tombe 5 de Gusen. Cette tasse constitue l'exemplaire de type Gusen le plus occidental connu à ce jour. Cet éloignement par rapport à la zone de production originelle que l'on peut situer quelque part au nord des Alpes autrichiennes explique sans doute les traits singuliers de ce vase dont on ne peut dire sans analyses complémentaires s'il s'agit d'une importation d'Europe centrale ou d'une production plus occidentale.

Durant l'âge du Bronze, les vaiselles en bronze battu sont conçues comme des biens de prestige ou des signes de pouvoir. Leur fabrication requiert un savoir-faire spécialisé et un haut degré de technicité. Lorsqu'elles sont déposées en contexte funéraire, elles sont associées à des sépultures de personnages importants (Clausing, 1999). Bien que les informations sur le contexte de découverte de la tasse de Melun soient très lacunaires, on peut légitimement se demander si celle-ci ne proviendrait pas d'une sépulture qui participerait, avec celle contenant l'épée et le poignard, d'un ensemble funéraire plus vaste. D'autant plus que la datation de ces objets concorde.

Peu de vestiges sont susceptibles d'être mis en relation avec les objets de bronze recueillis au sud de la Seine à Melun au XIX<sup>e</sup> siècle. Les seuls autres témoins du début du Bronze final actuellement connus dans la plaine de la Varenne proviennent d'un silo mis au jour dans la partie nord-ouest de cette dernière, à proximité du fleuve (Galbois, 1995, p. 57-62). Le remplissage de cette structure comportait une épingle en bronze à tête en crosse et extrémité enroulée. Ce type d'objet est caractéristique de la première étape du Bronze final régional où il se rencontre avec une certaine fréquence au sein de sépultures à inhumation (Piette et Mordant, 2012, p. 81-82). De nombreux exemplaires semblables figuraient en outre dans l'important dépôt d'objets de bronze de la Lucarne à Villethierry (Mordant *et al.*, 1976). Le silo découvert à Melun ne contenait, par ailleurs, qu'assez peu de mobilier, parmi lequel se remarquent deux tessons de panse de vases en céramique portant un décor de cannelures horizontales et un fragment de bois de cervidé travaillé. On peut donc simplement supposer l'existence, dans un environnement proche, d'un habitat contemporain de la nécropole présu-mée de la Varenne.

Il ne fait pas de doute que par leur qualité de biens de prestige, les objets de bronze mis au jour sur le site de la Varenne témoignent de l'installation, dans ce secteur de la vallée de la Seine, d'une élite bénéficiant sans doute de sa position près du fleuve. Ce dernier a, de toute évidence, constitué tout au long de l'âge du Bronze un axe d'échanges privilégié (Mohen, 1977). Cependant, dans le Centre et le Sud-Est du Bassin parisien, aucun site d'habitat n'a pu jusqu'ici être formellement reconnu comme ayant constitué le siège d'une aristocratie locale au cours de la première étape du Bronze final (Mordant, 2008). Aucune hiérarchie notable des habitats n'apparaît avec évidence et les vestiges découverts, tant dans les vallées que sur les plateaux, évoquent la présence de petites exploitations agricoles disséminées sur l'ensemble du territoire, à l'exclusion toutefois des contrées où la nature des sols les rend impropres à une mise en culture (Simoin, 1997 ; Peake, 2007).

Dans le domaine du funéraire, on constate pour cette période que certaines des nécropoles des vallées de l'Yonne et de la haute Seine renferment en leur sein des tombes de personnages au statut particulier marqué par un mobilier spécifique (armement, bijoux). Ces nécropoles sont régulièrement espacées d'une vingtaine de kilomètres, ce qui a conduit C. Mordant et P. Gouge à se demander si cette disposition ne pouvait pas correspondre à celle des territoires contrôlés par ces notables (Mordant et Gouge, 1992, p. 158). Les nécropoles situées dans les zones de confluence (Yonne-Armançon, Seine-Yonne, Seine-Aube) se distinguent par des sépultures privilégiées, notamment celles contenant des pendentifs constitués d'une dent de suidé enchâssée dans une armature métallique. Il pourrait s'agir là d'élites de

rang supérieur contrôlant des territoires de 40 à 50 km de diamètre. La sépulture à épée de Melun est, à ce jour, celle qui se trouve le plus en aval dans la vallée de la Seine. Elle est distante d'une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau, et d'une quarantaine en suivant le cours du fleuve, des nécropoles à sépultures privilégiées de la zone de confluence de la Seine et de l'Yonne (nécropoles de Marolles-sur-Seine, les Gours aux Lions, et de Barbey, les Cent Arpents). Selon le schéma proposé par C. Mordant et P. Gouge, il pourrait ainsi exister une nécropole contenant les sépultures de notables dans le secteur de la boucle de la Seine en face de Fontainebleau, à mi-chemin entre Melun et la confluence de la Seine et de l'Yonne.

Une telle configuration ne s'opposerait pas nécessairement à la possibilité de la présence de personnages au statut sinon équivalent, du moins relativement voisin dans des contrées situées à l'écart de la Seine, notamment au sud de cette dernière où les sites de l'étape ancienne du Bronze final apparaissent dans certains secteurs particulièrement nombreux. Les monuments funéraires identifiés au sein des nécropoles de Courcelles (Loiret), dans la partie orientale de la Beauce, révèlent l'existence de différenciations sociales assez marquées à l'intérieur des groupes humains correspondants, mais la présence d'une élite de rang égal à celui de l'individu dont la sépulture a été mise au jour à Melun ne s'y trouve pas attestée (Froquet-Uzel *et al.*, 2015). Il est possible d'envisager, près de la Seine, un contrôle des échanges par des notables locaux se chargeant de régler à leur profit le marché du métal. Il est également tentant de voir, dans la répartition des découvertes d'objets métalliques le long des affluents de la Seine que sont l'Essonne et le Loing, le témoignage de la circulation du bronze par des voies secondaires (Simonin, 1997). Des centres de redistribution du métal vers les fermes environnantes ont pu s'établir, ceux-ci étant dirigés par des notables dont le degré de richesse n'atteignait peut-être pas celui de leurs homologues installés près du fleuve.

## CONCLUSION

La plaine alluviale de la Varenne a livré au XIX<sup>e</sup> siècle la sépulture d'un homme en arme de l'étape

ancienne du Bronze final et une pièce de vaisselle en bronze, datable de la même période et intacte, dont les conditions de dépôt demeurent inconnues. Si l'on peut raisonnablement supposer l'existence d'une nécropole dans la partie ouest de cette plaine, comprenant par conséquent une et peut-être plusieurs sépultures de personnages privilégiés, force est de constater qu'il n'est pas encore possible de mettre en relation les découvertes correspondantes avec un habitat clairement identifié. On retiendra toutefois que des traces d'occupation ténues ont été décelées dans le même secteur. Enfin, l'exhumation de ces découvertes anciennes, parmi d'autres qui restent encore à dévoiler dans le val de Seine, témoigne de la nécessité de compléter les inventaires régionaux avant de procéder à des analyses spatiales à grande échelle ou de développer des modèles théoriques d'occupation du territoire basés sur une interprétation de cartes synthétiques qui ne prendraient qu'imparfaitement en compte la documentation réellement disponible.

**Remerciements :** Les auteurs remercient A.-C. Lussiez et D. Ghesquière, conservatrices successives du musée de Melun, pour les renseignements fournis et les facilités offertes pour l'étude des objets, ainsi que J.-C. Le Blay, qui avait réalisé un dessin du poignard et a mis ses informations à notre disposition et, enfin, C. Rolland et R. Peake pour les traductions en anglais.

## NOTES

- (1) L'existence de cet objet a été évoquée plus récemment par S. Luccisano dans le cadre d'une réflexion sur la localisation de l'oppidum de *Metlosedum* (Luccisano, 2005, p. 28).
- (2) *Plan de la ville de Melun et de ses faubourgs*, dressé en 1784 sur l'ordre de l'intendant de la généralité de Paris, L. Bertier de Sauvigny, archives départementales de Seine-et-Marne, cote 1C50/8, <http://archives.seine-et-marne.fr/archives-en-ligne> [en ligne].
- (3) *Carte de Melun S. E.* [au 1 : 50 000], gravée par Thuillier, Hacq, Hennequin et Flahaut, éd. de 1895 révisée en 1902.
- (4) *Melun, plan du cadastre napoléonien*, section D dite du Sud, 4<sup>e</sup> feuille, archives départementales de Seine-et-Marne, cote 4P37/695, <http://archives.seine-et-marne.fr/archives-en-ligne> [en ligne].

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARATTE F., BONNAMOUR L., GUILLAUMET J.-P., TASSINARI S. (1984) – *Vases antiques de métal au musée de Chalon-sur-Saône*, Dijon, RAE (*Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, supplément 5), 135 p.
- BIANCO PERONI V. (1994) – *I pugnali nell'Italia continentale*, Munich, F. Steiner (*Prähistorische Bronzefunde*, 6, 10), 213 p.
- BLANCHET J.-C. (1984) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France : Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du Fer*, Paris, Société préhistorique française (*Mémoire*, 17), 608 p.
- BONNAMOUR L. (1980) – Chroniques archéologiques : Lux, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 49, p. 11-38.
- BRIARD J. (1958) – Le dépôt de Penavern en Rosoën (Finistère), Rennes, in *Travaux du laboratoire d'anthropologie et de préhistoire de la faculté des sciences de Rennes, 1959*, Rennes, Laboratoire d'anthropologie et de Préhistoire, faculté des sciences, p. 24-34.

- CAILLEAUX L., BARBIER M., MORDANT C. (1990) – Les épées du Gué de La Rochette (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 87, 7, p. 217-224.
- CLAUSING C. (1999) – Untersuchungen zur Sozialstruktur in der Urnenfelderzeit Mitteleuropas, in *Eliten in der Bronzezeit : Ergebnisse zweier Kolloquien in Mainz und Athen*, Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (Monographien, 43), p. 319-420.
- CLAUSING C. (2003) – Ein urnenfelderzeitlicher Hortfund von Slavonski Brod, Kroatien, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 50, 1, p. 47-205.
- CORDIER G. (2009) – *L'âge du Bronze dans les pays de la Loire moyenne*, Joué-les-Tours, G. Cordier, 702 p.
- COWEN J. D. (1955) – Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 36, p. 52-155.
- DAVID-ELBIALI M. (2000) – *La Suisse occidentale au I<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne*, Lausanne, CAR (Cahiers d'archéologie romande, 80), 570 p.
- FROQUET-UZEL H. (dir.), COUBRAY S., GEORGES P., JOLY C., LIARD M., PRADAT B., PONT-TRICOIRE C., POUPON F., SIMONIN D., TRÉBUCHET É., VERDIN P., VISET L. (2015) – *Les nécropoles de l'âge du Bronze de Courcelles (Loiret). Approches des pratiques funéraires au début du Bronze final dans le Gâtinais occidental*, Tours, FERAC (*Revue archéologique du Centre de la France*, supplément 56 : Archéologie de l'autoroute A19, 2), 319 p.
- GALBOIS J. (1995) – *Melun, futur hôtel du département de Seine-et-Marne (juin 1991-avril 1992)*, document final de synthèse de sauvetage urgent, AFAN, conseil général de Seine-et-Marne, service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Paris, 128 p.
- GALLAY G. (1988) – *Die mittel- und spätbronze- sowie ältereisenzeitlichen Bronzedolche in Frankreich und auf den britischen Kanalinseln*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 6, 7), 202 p.
- GELD M. (1980) – *Die Dolche und Stabdolche in Polen*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 6, 4), 77 p.
- LANELUC D. (2008) – Melun, in J.-N. Griffisch, D. Magnan et D. Mordant (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. La Seine-et-Marne*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, vol. 1, p. 823-868.
- LEROY G. (1864) – *Notice sur les tableaux, dessins, gravures, sculptures, antiquités et curiosités composant l'exposition des Beaux-Arts*, Melun, hôtel de ville de Melun, 78 p.
- LEROY G. (1868) – Séance du 4 août 1867, *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, 5<sup>e</sup> année, p. 132-133.
- LEROY G. (1887) – *Histoire de Melun*, Melun, E. Drosne, 517 p.
- LEROY G. (1904) – *Le vieux Melun. Supplément à l'histoire de la même ville*, Melun, Albert Huguenin, 519 p.
- LUCCISANO S. (2005) – Prudence! Le *Metlosedum* de Jules César est-il vraiment le Melun d'aujourd'hui?, *Histoire et archéologie du pays melunais. Bulletin du Groupe de recherche archéologique melunais*, 1, p. 25-32.
- LUSSIEZ A.-C. (1969) – Répertoire archéologique de la ville de Melun (périodes préhistorique, protohistorique, gallo-romaine et franque), *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 10, p. 23-56.
- MILCENT P.-Y. (2012) – *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 253 p.
- MOHEN J.-P. (1977) – *L'âge du Bronze dans la région de Paris. Catalogue synthétique des collections conservées au musée des Antiquités nationales*, Paris, Édition des musées nationaux, 264 p.
- MORDANT C. (2008) – L'habitat à l'âge du Bronze en France orientale, in Guilaine J. (dir.), *Villes, Villages, campagnes de l'âge du Bronze*, Paris, Errance (collection des Hespérides), p. 204-219 et 222-223.
- MORDANT C., GOUGE P. (1992) – L'occupation du sol au Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Seine, in C. Mordant et A. Richard (dir.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*, actes du colloque international (Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990), Paris, CTHS, p. 133-164.
- MORDANT C., MORDANT D., PRAMPART J.-Y. (1976) – *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*, Paris, CNRS (*Gallia Préhistoire*, supplément 9), 237 p.
- MÜLLER-KARPE H. (1959) – *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, Walter de Gruyter (Römisch-Germanische Forschungen, 22), 2 vol., 334 p.
- MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE (1866) – *Catalogue du musée départemental de Seine-et-Marne, fondé à Melun en 1860*, Melun, chez Baillet et V<sup>e</sup> Thuvien, libraires, et chez le concierge de l'hôtel de ville, 54 p.
- MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE [sans date] – *Notice sur les collections du musée départemental de Seine-et-Marne, fondé à Melun en 1860*, 213 p. [manuscrit, archives du musée de Melun].
- NOVOTNÁ M. (1991) – *Die Bronzegefäße in der Slowakei*, Stuttgart, F. Steiner (Prähistorische Bronzefunde, 2, 11), 85 p.
- PATAY P. (1990) – *Die Bronzegefäße in Ungarn*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 2, 10), 109 p.
- PEAKE R. (2007) – Contextes funéraires et domestiques de l'âge du Bronze à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) : un bilan des connaissances, in J. Évin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. Des idées d'hier aux conceptions d'aujourd'hui*, actes du XXVI<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, congrès du centenaire de la Société préhistorique française (Avignon, 21-25 septembre 2004), Paris, Société préhistorique française, vol. 3, p. 561-572.
- PIETTE J., MORDANT C., avec la collaboration de ROTTIER S. (2012) – Le mobilier métallique : étude typochronologique, in S. Rottier, J. Piette et C. Mordant, *Archéologie funéraire dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Éditions

- universitaires de Dijon (Art, archéologie et patrimoine), p. 75-142.
- PININGRE J.-F., PERNOT M., GANARD V., avec la collaboration de BOURGARIT D., MILLE B., NICOLAS T. (2015) – *Le dépôt d'Evans (Jura) et les dépôts de vaisselle de bronze en France au Bronze final*, Dijon, RAE (*Revue archéologique de l'Est*, supplément 37), 216 p.
- POTHELET E. (1901) – Découverte de deux sépultures préromaines à Beaujeu, *Bulletin de la Société grayloise d'émulation*, 4, p. 158-162.
- PRÜSSING G. (1991) – *Die Bronzegefäße in Österreich*, Stuttgart, F. Steiner; Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 2, 5), 117 p.
- REIM H. (1974) – *Die spätbronzezeitlichen Griffplatten-, Grifforn- und Griffangelschwerter in Ostfrankreich*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 4, 3), 67 p.
- ROQUE J. (2003) – *Référentiel régional pédologique de l'Île-de-France à 1/250 000. Régions naturelles, pédopaysages et sols*, Paris, Institut national de la recherche agronomique, 2003, 244 p.
- ROSCIO M. (2011) – *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D-Ha A1) du Bassin parisien au Jura souabe*, Dijon, université de Bourgogne, 3 vol., 437 p.
- ROTTIER S., PIETTE J., MORDANT C., avec la collaboration de GRATUZE B., LEAHY R., MÉNIEL P., ROSCIO M., SALIGNY L. (2012) – *Archéologie funéraire dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Art, archéologie et patrimoine), 790 p.
- SCHAEFFER [C.] F. A. (1926) – *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau, I. Les tumulus de l'âge du Bronze*, Haguenau, musée de Haguenau (rééd. 1979 : Bruxelles, Culture et Civilisation), 279 p.
- SCHAUER P. (1971) – *Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz, I (Griffplatten-, Griffangel- und Griffzungenschwerter)*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 4, 2), 264 p.
- SIMONIN D. (1997) – *Organisation et contrôle du territoire à l'âge du Bronze final en Gâtinais occidental. Première approche*, mémoire de DEA, École des hautes études en sciences sociales et université Toulouse II, 183 p.
- TOUSSAINT M. (1953) – *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Marne (période gallo-romaine et période franque)*, Paris, A. et J. Picard, 147 p.
- UNZ C. (1973) – Die spätbronzezeitliche Keramik in Südwestdeutschland, in der Schweiz und in Ostfrankreich, *Prähistorische Zeitschrift*, 48, 1, p. 1-124.
- VERDIER DE PENNERY P. (1959) – Les gués de la Seine et de l'Yonne, de Nogent-sur-Seine et d'Auxerre à Paris. Contribution aux recherches archéologiques dans les régions que traversent ces cours d'eau, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 56, 11-12, p. 731-748.
- VLADÁR J. (1974) – *Die Dolche in der Slowakei*, Munich, C. H. Beck (Prähistorische Bronzefunde, 6, 3), 64 p.

**Renaud NALLIER**

UMR 8215 « Trajectoires »,

Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie,

21 allée de l'Université,

92023 Nanterre cedex

nallier.renaud@wanadoo.fr

**Daniel SIMONIN**

Musée de Préhistoire d'Île-de-France,

48 avenue Étienne Dailly,

77140 Nemours

daniel.simonin@departement77.fr

## ERRATUM

À la suite de la publication de l'article de F. Bostyn, A.L. Hachem, F. Joseph, C. Hamon et Y. Maigrot sur « L'apport du site d'habitat de Conty "ZAC Dunant" (Somme) à la connaissance de la culture de Cerny » paru dans le *BSPF*, 113, 2, p. 291-332, les auteurs souhaitent, en accord avec le comité de rédaction, apporter le correctif suivant concernant la figure 20, p. 323 : 1) l'échelle linéaire (10 m) indiquée pour le plan de Beurieux est fautive : les dimensions du bâtiment sont 80 m × 20 m ; 2) le plan de Cuiry-lès-Chaudardes ne date pas du Post-Roessen. Ce « bâtiment » serait attribuable au Michelsberg, comme indiqué dans l'article cité dans la légende de la figure :

LE BOLLOCH M. (1984) – La culture Michelsberg dans la vallée de l'Aisne, in *Le Néolithique dans le Nord de la France et le Bassin parisien*, actes du 9<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique (Compiègne, 14-26 septembre 1982), *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 133-145. Les meilleurs exemples de bâtiments Post-Roessen dans l'Aisne sont bien évidemment ceux de Berry-au-Bac « la Croix Maigret » : DUBOULOZ J., ILLET M., LASSERRE M. (1982) – Enceinte et maisons chalcolithiques de Berry-au-Bac, la Croix Maigret (Aisne), in *Le Néolithique de l'Est de la France*, actes du colloque (Sens, 27-28 septembre 1980), Sens, Société archéologique de Sens (Cahier, 1), p. 193-206.